



PRODUCTIVITÉ

Dans l'élevage d'Edmond Anfray et de sa femme Rosita (absente sur la photo), le démarrage des veaux était un point à améliorer pour réussir les vêlages à 24 mois.



Objectifs : concilier croissance et coût d'élevage

A Vieuvy, en Mayenne, Edmond et Rosita Anfray ont obtenu un meilleur équilibre entre la croissance de leurs veaux et leur coût d'élevage en revoquant les transitions alimentaires et le choix du concentré premier âge.

Elevage Edmond et Rosita Anfray à Vieuvy (53)

- 3 UMO dont un apprenti en BTS Acse
- 65 vaches laitières à 10 014 kg
- 620 000 litres de production
- TP : 32 g / kg et TB : 41,1 g / kg (au contrôle laitier)
- 125 000 cellules en moyenne
- Age au premier vêlage : 25,7 mois
- Intervalle Vêlage Vêlage : 420 jours

Rosita et Edmond Anfray, aidés par Clovis, un apprenti, traitent 65 laitières à Vieuvy en Mayenne. Le couple d'éleveurs élève toutes leurs génisses nées sur l'exploitation. « Cela nous permet de vendre des vaches en lait, de pouvoir répondre aux besoins supplémentaires de lait de notre laiterie et nous procure, également, une souplesse dans le renouvellement de notre troupeau » argumente Rosita. Ils ont conscience que vendre des vaches en lait peut

être couteux si les coûts d'élevage des génisses ne sont pas maîtrisés. Cet automne, ils ont vendu cinq amouillantes à seulement 1200 € de moyenne !

Transition avec un réhydratant

L'objectif des éleveurs est donc de réussir des vêlages à 23 / 24 mois

pour réduire la durée de la période improductive ⁽¹⁾ et limiter les investissements dans les bâtiments. « Les génétiques actuelles nous permettent de réussir des vêlages à 24 mois. Dans notre exploitation, sur le dernier exercice, l'âge moyen au vêlage est d'un peu moins de 26 mois. Le point à améliorer, c'était le démarrage des veaux avec une croissance insuffisante et quelques diarrhées alimentaires lors des transitions. Nous n'investissons pas assez dans leur croissance »

analyse Edmond. Depuis un an, ils ont donc revu les transitions alimentaires ainsi que la distribution de concentrés pour obtenir un meilleur équilibre entre croissance et coût d'élevage.

Depuis le tout début de leur installation, les éleveurs ont choisi de nourrir leurs veaux avec un aliment d'allaitement. « Ce qui nous permet de traire le moins de vaches possible par rapport à la quantité de lait à produire » explique Rosita. Les veaux sont alimentés deux fois par jour pendant 7 à 8 semaines puis une seule fois pendant les 2 à 3 semaines suivantes. La transition entre la phase « colostrum », c'est-à-dire la consommation de lait non commercialisable après vêlage, et la distribution d'aliment d'allaitement, était une période critique avec quelques diarrhées alimentaires. « Nous avons tendance à augmenter trop vite les quantités de lait distribuées pendant les premiers jours » observe Edmond. Pour re-



PRODUCTIVITÉ

médier à ce problème, la période de distribution de lait non commercialisable a été raccourcie de 7 à 4 jours (2) et Edmond distribue deux repas de réhydratant dans de l'eau chaude avant de passer à l'aliment d'allaitement.

Optimiser croissance et coûts

Pour améliorer la croissance pendant la phase d'allaitement, les éleveurs ont remplacé l'aliment « jeune bovin », qu'ils distribuaient, par un concentré premier âge Clairalim TECH distribué par le réseau des laiteries du groupe Lactalis (3). Pour maîtriser les coûts d'élevage, cet aliment a été choisi pour s'associer au mieux à l'aliment d'allaitement de l'élevage. « Pour faire du muscle, le veau doit recevoir des protéines bypass de qualité. Si l'éleveur a choisi une poudre de lait de qualité riche en protéines laitières comme c'est le cas ici, il pourra choisir un aliment concentré solide moins riche en protéines pour maîtriser son coût et inversement. En effet, ce qui coûte cher dans un aliment, c'est la protéine. Economiquement, ce n'est pas efficace d'associer un aliment d'allaitement riche en protéines et un concentré premier âge également riche en protéines » explique Laurent Breger le technicien Lactalis qui suit l'élevage des génisses. Lactalis Feed®, fabricant d'aliment d'allaitement a élaboré la réglette Régul'Vo® pour aider les techniciens et les éleveurs à optimiser techniquement et économiquement l'association entre concentrés



Le concentré premier âge a été choisi en fonction de l'aliment d'allaitement pour concilier au mieux les objectifs de croissance et de coût d'élevage.



Dès le sevrage, les génisses sont élevées en logettes bricolées par l'éleveur à partir de cases à truies gestantes rétrécies à 65 cm de largeur. Ce mode de logement permet de gagner du temps de paillage et de se passer du curage de la fumière.

premier âge et aliment d'allaitement. « Pour maîtriser ses coûts d'élevages, l'éleveur peut également adapter les compléments nutritionnels inclus dans les aliments d'allaitement à la pression sanitaire du moment. En hiver, il pourra choisir une poudre de lait très sécurisé grâce au pack nutritionnel Régul'TOP (4) et se passer de ce pack en bonne saison » complète le technicien. L'économie engendrée par cette optimisation est d'environ 300 € / an pour un troupeau d'une centaine de vaches. « Cela peut paraître peu, mais c'est une succession de petites optimisations qui améliorent le résultat final » commente Edmond.

Les veaux sont sevrés autour de 10 semaines en vérifiant qu'ils consomment 2 kg de concentrés premier âge. Laurent Breger recommande de continuer à distribuer le même aliment premier âge pendant les 15 premiers jours de post-sevrage pour faciliter la transition alimentaire. Le dernier veau sevré à 2 mois et 12 jours pesait 122 kg (poids mesuré au ruban) avec un coût d'élevage bien maîtrisé. En effet, sur le dernier bilan comptable, clôturé fin juin 2016, le coût d'élevage d'une génisse, entre sa naissance et son vêlage, était estimé à 628 € hors charge fixes (voir tableau n°1).

Tableau 1

Coût de production d'une génisse entre la naissance et le vêlage (exercice clôt fin juin 2016)

- Coût de cession du veau	150 €
- Aliment d'allaitement :	117 €
- Concentrés (aliment 1er âge + autres concentrés + minéraux) :	110 €
- Fourrages :	108 €
- Produits vétérinaires :	36 €
- Paille pour litière :	14 €
- Inséminations (semences sexées + génotypage) :	93 €
- Total charges variables :	628 €

(Source bilan comptable, 2016).

Ne sont pas pris en compte les charges fixes (bâtiments, mécanisation, eau, électricité, salaires, charges sociales, frais financiers).

(1) Chaque mois de retard au vêlage coûte autour de 40 € par génisse.

(2) Il est interdit de livrer le lait produit pendant les 6 jours qui suivent le vêlage.

(3) Clairalim TECH est un concentré premier âge distribué par les laiteries du groupe Lactalis.

(4) Le pack nutritionnel Régul'TOP permet de renforcer à la fois le système immunitaire et la protection intestinale grâce à ses immuno-globulines spécifiques du veau, ses prébiotiques, ses huiles essentielles, ses extraits de plantes, sa richesse en Vit E et en Sélénium sous forme organique.